

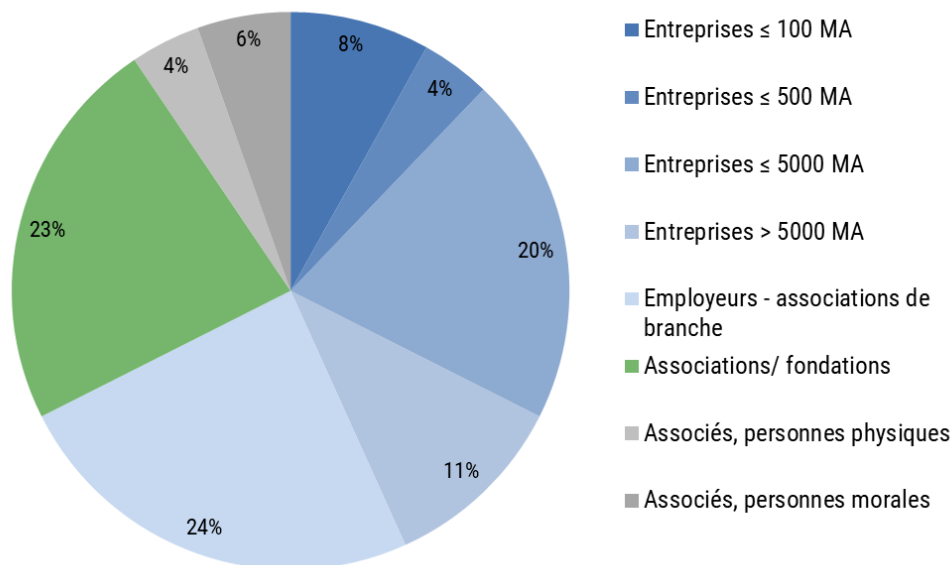
■ Rapport annuel 2017 de Compasso

Compasso se retourne sur un exercice 2017 réussi

Lors de l'assemblée des membres de mai 2017, nous avons pu annoncer l'adhésion à notre association de divers sponsors et membres importants. L'an dernier, Compasso s'est enrichie de 11 nouveaux adhérents, qui ont porté notre effectif à 74 membres. Dès 2018, nous souhaitons une cordiale bienvenue à alles sauber AG, Allpura, l'Union patronale bâloise, Info-Chambres, Marti AG Schreinerei & Schliesstechnik, Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, ainsi qu'à Stellennetz – Stiftung für Arbeitsintegration. Avec eux, ce sont ainsi les employeurs de plus de 350'000 personnes qui s'engagent déjà en Suisse aux côtés de Compasso.

Notre structure se présente comme suit:

- 32 employeurs – dont une majorité d'entreprises comptant entre 500 et 5'000 collaborateurs.
- 18 associations patronales et de branches
- 17 associations et fondations
- 7 membres associés – dont 4 entreprises offrant des prestations dans les domaines de la détection précoce, du placement et de la gestion de la santé en entreprise, ainsi que 3 personnes physiques.



Priorités du développement professionnel en 2017

Les employeurs, les médecins et la Confédération lancent conjointement, pour la première fois, un instrument d'intégration professionnelle.

En 2016, une analyse de situation avait montré que la collaboration entre employeurs et médecins dans les domaines liés aux procédures d'intégration pouvait et devait être améliorée. De ce constat est né le profil d'intégration axé sur les ressources (PIR), qui a été officiellement lancé le 22 novembre 2017. Cet instrument a été développé et validé en 2017 par l'association Compasso en collaboration avec l'Office fédéral des assurances sociales OFAS, l'Union patronale suisse UPS, la FMH, représentée par la Société Suisse de psychiatrie et psychothérapie SSPP, Swiss Insurance Medicine SIM, l'Académie suisse de médecine psychosomatique et psychosociale ASMPP, l'Association suisse d'assurances ASA représentant les assurances privées, ainsi que Inclusion Handicap.

Avec le PIR voit pour la première fois le jour en Suisse un instrument en ligne uniforme, simple et de structure modulaire, disponible en allemand, en français et en italien, conçu pour faciliter la collaboration entre employeurs, médecins et travailleurs temporairement diminués. Il est mis gratuitement à la disposition de tous sur le site Internet de Compasso. Le PIR consiste en une description du poste de travail de l'employeur et une appréciation du médecin signalant dans quelle mesure l'état de santé du patient lui permet de remplir les exigences de son poste de travail et de travailler dans le cadre professionnel donné. Dès janvier 2018 les CFF, qui comptent parmi nos membres, utilisent le PIR pour la réintégration professionnelle de collaborateurs accidentés ou malades au Tessin. De nombreux employeurs, organisations s'occupant d'intégration, assureurs ou organismes officiels d'aide sociale ont spontanément manifesté un grand intérêt pour ce nouvel instrument, de sorte qu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il soit bientôt utilisé à large échelle. De façon réjouissante, le lancement du PIR a aussi suscité un intérêt soutenu de la part des médias; les comptes rendus du Bund, du Tagesanzeiger, de la Berner Zeitung et de la Luzerner Zeitung ont beaucoup contribué, par exemple, à la notoriété du PIR. Il a également trouvé un large écho dans les médias électroniques, d'un bout à l'autre du pays, et reçu une couverture très détaillée dans l'émission télévisée 10vor10 ainsi que dans le "Rendez-Vous" de Radio SRF.

Assurance d'indemnités journalières et prévoyance professionnelle main dans la main

En 2017, d'entente avec ses partenaires, Compasso a rédigé une convention cadre de répartition des coûts entre les employeurs, les assurances d'indemnités journalières maladie et les caisses de pension au titre de l'intervention précoce, puis défini un processus standard de collaboration et de coordination. Car bien que tous aient intérêt à réintégrer le plus vite possible au monde du travail les personnes qui en sont temporairement exclues, des progrès restent à faire en matière de coordination de la collaboration au service du case management ou de l'intervention précoce. L'objectif était d'uniformiser et d'adapter aux réalités pratiques les processus existants, afin que les PME qui n'ont pas leur propre service de gestion de la santé aient aussi la possibilité de les mettre en œuvre facilement. Sur le site web de Compasso, les employeurs trouvent désormais une présentation simple du processus, ainsi qu'une convention-type de répartition des coûts.

Autres priorités

En 2017, Compasso a commencé à dresser une carte nationale de l'ensemble des partenaires de système jugés essentiels et à définir les mécanismes de collaboration et les interfaces correspondants. Cette carte nationale décrit aussi le rôle et les prestations des partenaires du système en matière de (ré)intégration professionnelle. Sur la base de cette carte, qui reste à parachever, il s'agira d'identifier les domaines d'intervention pour 2018 afin de continuer d'optimiser la coordination entre les partenaires du système.

Lors de l'exercice sous revue, Compasso a également commencé une analyse de situation portant sur le premier contact des jeunes avec le monde professionnel. Elle offre un aperçu de tous les partenaires, offres et activités pertinents. Quand elle sera terminée en 2018, elle permettra d'identifier les domaines d'intervention ainsi que les mesures susceptibles d'améliorer l'intégration professionnelle initiale des jeunes.

Temps forts de 2017

En 2017, ces temps forts ont été principalement les deux manifestations organisées par Compasso, qui ont permis aux participants de bénéficier de nombreuses contributions axées sur la pratique.

Compasso élargit son réseau

Lors de l'Assemblée des membres du 8 juin 2017, qui a eu lieu à Kloten dans les locaux d'un membre de Compasso, Swiss International Air Lines Ltd., l'association a eu le plaisir d'annoncer l'adhésion de nouveaux membres et de voir ainsi son réseau s'étoffer. Tous les membres du Comité ont confirmé leur volonté de poursuivre leur engagement. Le sociétariat de Compasso a confirmé au poste de président Martin Kaiser, de l'Union patronale suisse UPS et à celui de vice-président Anton Hanselmann, de Frutiger AG/GloboSana SA, puis élu pour un nouveau mandat au Comité Susanne Buri, de Swisselect SA, Frédéric Bracher, de Swisscom SA, Denise Camenisch de Helsana SA, Thomas Mäder, de la Suva, Karin Mahler, des CFF, Julien Neruda, de Inclusion Handicap, Bruno Soltermann, de l'Association suisse d'assurances ASA, Erich Tschirky, de GELIKO et Ueli Streit, de MindStep SA. Il a aussi élu dans la foulée M. Dieter Widmer, directeur de l'Office AI du canton de Berne, en qualité de représentant de la COAI au Comité. Après quoi, la société hôte SWISS a montré aux participants à l'aide d'exemples pratiques concrets que son concept de postes protégés fait ses preuves et bénéficie aux collaborateurs aussi bien qu'à l'entreprise. SWISS réserve chez elle des places protégées à ses collaborateurs malades ou accidentés, car si ceux-ci se retrouvent dans l'incapacité de voler du fait de leur handicap, ils peuvent encore, le plus souvent, être actifs au sol.

Collaboration optimisée entre employeurs et médecins

Au cœur de la réunion professionnelle du 22 novembre 2017 figurait l'optimisation de la collaboration entre médecins et employeurs pour une intégration professionnelle plus efficace. La rencontre a eu lieu à Berne chez Swisscom, un membre de Compasso. Martin Kaiser, président de Compasso et Hans C. Werner, chef du Groupe Ressources humaines de Swisscom SA, ont salué les nombreux membres et invités. Dans un bref exposé, Thomas Bachofner, CEO de Swisscom Health SA, a montré en conclusion l'importance de la numérisation dans le domaine de la santé.

Regina Knöpfel, directrice adjointe du secteur Développement professionnel et cheffe du projet PIR, a présenté conjointement avec Hanna Stahm, responsable Services et Personnel chez Stämpfli SA, le profil d'intégration axé sur les ressources (PIR). Les avantages de ce profil d'intégration pour les employeurs, les travailleurs et les médecins, ont ensuite été démontrés par Anton Hanselmann, ancien chef du personnel de Frutiger SA, vice-président de Compasso et par Beat Augstburger, chef du personnel de Frutiger SA. Dans ce domaine, la société Frutiger opère depuis plusieurs années à l'aide de profils d'exigences en matière de santé, avec lesquels elle a fait de très bonnes expériences. Le nombre de mises à l'AI a pu être massivement réduit et Frutiger SA peut continuer de bénéficier des précieuses expériences de ses collaborateurs temporairement atteints dans leur santé. Dans son exposé, Stefan Ritler, chef du domaine «Assurance-invalidité» de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS, a souligné que le renforcement de la coopération avec les médecins traitants joue aussi un rôle important pour le projet de développement continu de l'AI. Enfin le monde médical se félicite, lui aussi, de la mise sur pied du PIR, comme l'a prouvé en fin de manifestation la discussion avec le Dr. Andreas Klipstein, président de Swiss Insurance Medicine, le Dr. Alexander Minzer, président du Comité de l'Académie suisse de médecine psychosomatique et psychosociale ASMPP et Pierre Vallon, président de la

Société suisse de psychiatrie et psychothérapie (SSPP). "Le nouvel instrument offre aux médecins de famille comme aux spécialistes les moyens de mieux s'orienter dans la thérapie d'intégration. Pour la première fois, il comporte aussi d'importants aspects psychosociaux", a encore souligné Pierre Vallon.

Autres temps forts de 2017

En 2017 s'est déroulée, en trois volets, la conférence nationale en faveur de l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail. Compasso en était l'un des partenaires. Au terme de la conférence, les parties prenantes ont adopté une déclaration commune et défini des pistes d'action. Des projets et des instruments de Compasso sont également mentionnés au nombre des exemples de bonne pratique et des pistes d'action.

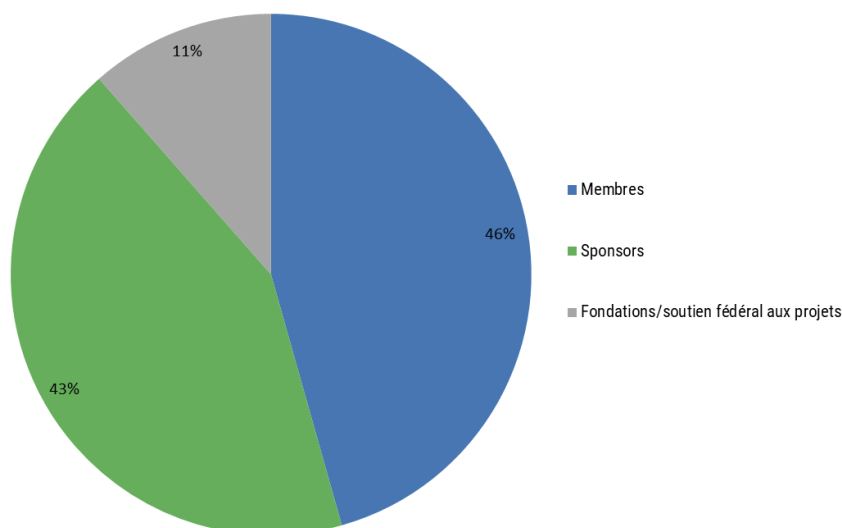
Le 6 décembre 2017 a eu lieu une première rencontre-événement Compasso en Suisse romande. De nombreux représentants de l'industrie et des arts et métiers, ainsi que du secteur public et des associations y ont participé et débattu de divers aspects essentiels de l'intégration professionnelle.

De plus, le Comité consultatif de Compasso a accueilli en 2017 deux nouveaux membres: Pierre-André Michoud, vice-président d'HotellerieSuisse et Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse et membre du Grand Conseil du canton de Berne.

Sans l'engagement de nos sponsors et membres ainsi que de diverses fondations, la réalisation de ces activités associatives n'aurait pas été possible. Nous les remercions ici de leurs précieux efforts.

Structure de financement – Compasso compte sur ses membres et sponsors

Notre association est financée par de contributions de sponsors, des cotisations de membres (y compris les finances de participation au groupe de réflexion -think tank-), des donations de fondations et des soutiens de la Confédération à des projets.



L'Union patronale suisse (UPS) (société de patronage de Compasso), l'Association suisse d'assurances ASA, Helsana SA et la SUVA, soutiennent notre association en tant que principaux sponsors. Parmi les autres parrainages figurent la Coop, La Mobilière, Sanatorium Kilchberg SA, les CFF SA, la Poste Suisse SA, Swisscom SA, Swiss Life et la Conférence des offices AI (COAI). De même, divers fondations et offices

fédéraux ont pu se convaincre de l'importance des activités planifiées pour 2017 et ont participé financièrement à leur réalisation.

Le Département des finances et contributions du canton de Zurich, reconnaissant que notre association poursuit des activités d'utilité publique, l'a libérée dès 2015 de l'assujettissement à l'impôt.

L'intégration professionnelle en tant que responsabilité sociale des entreprises

Le concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE) correspond à la prise en compte par les entreprises de leur impact sur la société et l'environnement. En font pleinement partie le maintien de l'employabilité et la réintégration professionnelle des travailleurs. Dans le cadre de leur engagement auprès de Compasso, nos membres assument leurs responsabilités à cet égard et fournissent une contribution importante à la RSE.

Perspective 2018

Dans le développement professionnel, l'accent a été mis en 2018 sur l'optimisation du premier contact des jeunes avec le monde du travail. Dans un premier temps, une analyse de situation, qui a débuté en 2017, sera finalisée et validée. Sur quoi les pistes d'action et les mesures à prendre seront identifiées. Cette année aussi, l'accent sera mis sur la coordination entre les employeurs et les partenaires du système. Figure au programme l'élaboration d'un guide pratique pour les assureurs d'indemnités journalières, les offices AI et les employeurs, destiné à assurer une meilleure coordination des processus et à entretenir des interfaces utiles, en ciblant surtout l'intervention précoce. En fonction de la carte nationale des partenaires du système, qui reste à terminer, d'autres champs d'activité pourront être identifiés en vue d'améliorer la coordination. Les mesures découlant de ces projets et qui, au final, pourront en être reprises et concrétisées dépendront des financements disponibles. Il va sans dire que l'instrument PIR demeure, lui aussi, à l'ordre du jour. Tous ces thèmes prioritaires sont à chaque fois traités dans des groupes de projets interdisciplinaires qui relèvent de la responsabilité du groupe de réflexion de Compasso.

En 2017, sur la base d'entretiens, Compasso a commencé à préciser les besoins des PME ainsi que des associations régionales et de branches pour le soutien et les offres dans le domaine de l'insertion professionnelle. Cette analyse des besoins sera conduite à son terme en 2018 et, à partir des constats effectués, les premières idées de projet devront prendre corps. Pour 2018, un autre objectif prioritaire consistera à mieux établir et faire connaître Compasso en Suisse romande. Des signes positifs nous sont également venus du Tessin, après que nous avons publié quelques informations importantes en italien sur notre site web et nous sommes confiants que Compasso pourra bientôt accueillir, pour la première fois, des membres tessinois

A propos de Compasso

Destiné aux employeurs, Compasso est un portail d'information consacré aux questions de l'intégration professionnelle. L'activité de Compasso au service des employeurs cible les personnes atteintes dans leur santé ayant un emploi (détection précoce et intégration) ou sans emploi (réintégration professionnelle). Le portail d'information www.compasso.ch assiste les employeurs à l'aide d'outils qui ont fait leurs preuves, d'instructions pas à pas et de cas-types concrets. Compasso met particulièrement l'accent sur le développement des systèmes et l'optimisation de la collaboration des différents intervenants en vue de renforcer l'intégration professionnelle.

L'association Compasso repose sur une large assise et est placée sous le patronage de l'Union patronale suisse. Plus de 70 membres de l'économie privée et du secteur public, englobant des employeurs et des associations de branches de toutes tailles y sont regroupés pour la défense de leurs intérêts. Compasso dispose d'un fort réseau constitué d'assureurs d'indemnités journalières et d'assureurs accidents, de la Conférence des offices AI, de la CSIAS, de la Suva, de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), d'organisations et institutions de handicapés et de fournisseurs de gestion par cas, de services de placement et d'encadrement professionnel. Un groupe de réflexion (think tank) assure le développement professionnel de l'association.